MRNF Dossier nº xxxxxx xx xxx

L’AN DEUX MILLE VINGT …, le

Devant Me **…**, notaire à … province de Québec.

**COMPARAIT (ou COMPARAISSENT) :**

**La MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS,** pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment habilitée en vertu de la *Loi sur les terres du domaine de l’État* (RLRQ, chapitre T-8.1), représentée par **Stéphanie Morin, directrice générale du territoire public**, dont le bureau est situé au 5700, 4e avenue Ouest, Québec (Québec), dûment autorisée par le *Règlement sur la signature de certains actes, documents et écrits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune* (RLRQ, chapitre M-25.2, r.1)

ci-après nommée « la MINISTRE »

ET

(Nom de la partie, s’il y a lieu)

(ci-après nommé « … »)

**LEQUEL** ou **(*LESQUELS*)** en sa qualité de (*qualité de la/les* partie*(s*)), déclare ce qui suit :

**OBJET DU CONTRAT**

La **MINISTRE** conformément à l’article 35.1 de la *Loi sur les terres du domaine de l’État* (RLRQ, chapitre T-8.1), renonce pour l’(les) immeuble(s) décrit(s) ci-après à l’item **DÉSIGNATION** à la clause restrictive mentionnée dans l’acte (*inscrire la nature*), étant ci-après le **TITRE CONSTITUTIF** de (*nom de l’acquéreur/cessionnaire*), laquelle clause se lit comme suit :

(Transcription *littérale de la clause restrictive telle qu’elle apparaît dans l’acte constitutif*)

ou

La **MINISTRE** conformément à l’article 40 de la *Loi sur les terres du domaine de l’État* (RLRQ, chapitre T-8.1), renonce pour l’(les) immeuble(s) décrit(s) ci-après à l’item **DÉSIGNATION** à la clause restrictive mentionnée dans l’acte (*inscrire la nature*), étant ci-après le **TITRE CONSTITUTIF** de (*nom de l’acquéreur/cessionnaire*), laquelle clause se lit comme suit :

(Transcription *littérale de la clause restrictive telle qu’elle apparaît dans l’acte constitutif*)

**DÉSIGNATION**

(*Désignation uniquement de(s) l’immeuble visé(s) par la renonciation*)

Le lot … du cadastre … dans la circonscription foncière de … tel qu’arpenté et montré sur un plan déposé aux archives du Bureau de l’arpenteur général du Québec. (Voir note 1)

**RENONCIATION PARTIELLE** (*si applicable)*

La clause restrictive ci-dessus citée continuera de s’appliquer aux autres immeubles désignés au titre constitutif.

**TITRE CONSTITUTIF**

 (*Nature de l’acte ou lettres patentes*) par le (*ou ajuster*) ministère des Ressources naturelles et des Forêts à (*acquéreur/cessionnaire*) le (*date de l’acte) ou (lettres patentes enregistrées le (…), Librio (…), Folio (…*) titre publié au registre foncier de la circonscription foncière de (…) le (…) sous le numéro d’inscription (…).

**CONTREPARTIE**

 La présente renonciation est consentie en contrepartie d’une somme de **(***en lettres****…*) (***en* *chiffres*…$**)** que la ministre reconnaît avoir reçue, dont quittance.

**FRAIS**

 Les frais et honoraires des présentes, de sa publication et des copies pour toutes les parties seront à la charge de (*acquéreur/cessionnaire*).

***(AUTRES CLAUSES SUJETTES AUX OBLIGATIONS LÉGALES DU NOTAIRE)***

***(DÉCLARATION DES PARTIES RELATIVEMENT À LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS) ET LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (TVQ)*** *s’il y a lieu****)***

 **DONT ACTE**, à …, sous le numéro…des minutes du notaire soussigné.

 **LECTURE FAITE**, la MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (*ou les parties*) en présence du notaire soussigné, signe comme suit ;

LA MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, représentée par Stéphanie Morin, à Québec, en présence de Me ..., le …

Par : Stéphanie Morin

Je soussigné(e) Me ..., notaire, atteste avoir reçu la signature de Stéphanie Morin, représentante pour LA MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, à Québec, ce ...

*(s’il y a lieu)*

Me

ET

(*Nom de la partie, s’il y a lieu*)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Me …, notaire

Copie conforme de l’original demeuré en mon étude

Me …, notaire

(Note 1)

Pour savoir comment rédiger la désignation, il faut vérifier s’il y a une condition d’arpentage dans lettre d’offre transmise au client. Si oui, la désignation se lira comme suit :

Ex. : Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS SOIXANTE-DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE-CINQ (5 062 445)**, cadastre du **Québec**, circonscription foncière de **Sept-Îles**, tel qu’arpenté et montré sur un plan déposé aux archives du Bureau de l’arpenteur général du Québec.

S’il n’y a pas d’arpentage à faire aux termes de l’offre, la désignation se lira comme suit :

Ex. : Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS SOIXANTE-DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE-CINQ (5 062 445)**, cadastre du **Québec**, circonscription foncière de **Sept-Îles.**